

1. PREAMBULE

1. L'Agence de services et de paiement (ASP) a conçu et/ou héberge des applications informatiques au nom et pour le compte de donneurs d'ordre permettant à l'utilisateur de réaliser des démarches par voie de communications électroniques.
2. L'accès et l'utilisation à ces applications informatiques par voie électronique sont encadrés par les présentes conditions générales d'utilisation (version de mai 2017) réputées acceptées par l'utilisateur lors de sa première connexion à l'application.
3. L'utilisateur déclare avoir obtenu de l'ASP, agissant au nom et pour le compte des donneurs d'ordre, toutes les informations nécessaires quant aux services proposés et adhère sans réserve aux présentes conditions générales d'utilisation.
4. L'utilisateur reconnaît que l'accès aux applications nécessite le respect de l'ensemble des prescriptions d'utilisation définies au sein des présentes.
5. L'utilisateur reconnaît disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour accéder et utiliser ces applications.

2. DEFINITIONS

6. Les termes ci-dessous définis auront entre les parties la signification suivante :
 - « application sécurisée » : environnement accessible par voie électronique au seul utilisateur autorisé et dédié, notamment, aux téléservices infogérés par l'ASP ;
 - « donneur d'ordre » : personne morale ou organisme mettant à la disposition de l'utilisateur des services par voie électronique, dont l'ASP est le mandataire ;
 - « téléservices » : système d'information mis en œuvre par les donneurs d'ordre et permettant aux usagers de procéder par voie électronique à des démarches ou formalités administratives ;
 - « service utilisateur » : assistance technique proposée par l'ASP, au nom et pour le compte des donneurs d'ordre ;
 - « utilisateur » : toute personne utilisant l'application sécurisée.

3. OBJET

7. Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation des applications sécurisées par l'utilisateur.

4. DOCUMENTS

8. Les documents contractuels qui s'imposent à l'utilisateur sont :
 - les présentes conditions générales d'utilisation ;
 - le cas échéant, les conditions spécifiques d'utilisation de chaque application sécurisée.

5. OPPOSABILITE

9. Les présentes conditions générales d'utilisation sont opposables à l'utilisateur dès sa première connexion à l'application sécurisée.

10. L'ASP se réserve le droit d'apporter aux présentes conditions générales d'utilisation toutes les modifications qu'elle jugera utiles.
11. Les présentes conditions d'utilisation sont opposables pendant toute la durée d'utilisation de l'application sécurisée et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales d'utilisation remplacent les présentes.
12. Ces nouvelles conditions générales d'utilisation sont portées à la connaissance de l'utilisateur à la page d'accueil de l'application sécurisée.
13. L'utilisateur se doit d'accepter les Conditions Générales d'Utilisation pour accéder à l'application. Cette acceptation est tracée dans l'application pour toute la durée d'utilisation de l'application.
14. Les conditions générales figurant en ligne prévalent sur toute autre version.
15. L'utilisateur peut à tout moment renoncer à utiliser l'application sécurisée mais reste responsable de toute utilisation antérieure.

6. PRESENTATION DE L'APPLICATION SECURISEE

16. L'ASP met à disposition, au nom et pour le compte des donneurs d'ordre, de l'utilisateur une ou plusieurs applications sécurisées permettant d'accomplir certaines déclarations, formalités et/ou téléservices.
17. Les caractéristiques de ces services sont plus précisément décrites dans la documentation d'utilisation fournie à l'utilisateur et/ou disponible en téléchargement.

7. ACCES A L'APPLICATION SECURISEE

18. L'enrôlement sur l'application sécurisée se fait via le formulaire ad-hoc présent sur le site.
19. L'application sécurisée est normalement accessible 24h/24, 7 jours sur 7, hors période de maintenance qui peut s'échelonner de 0h00 à 8h00 du matin
20. L'ASP se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de fermer temporairement l'accès à l'application sécurisée, notamment à des fins de maintenance.
21. L'ASP se réserve le droit de compléter ou de modifier, à tout moment, le contenu et/ou le fonctionnement de l'application sécurisée en fonction de l'évolution de la technologie et/ou des instructions des donneurs d'ordre.
22. Il appartiendra à l'utilisateur de veiller aux possibilités d'évolution des moyens informatiques et de transmission à sa disposition pour l'accès et l'utilisation de l'application sécurisée.
23. En cas d'impossibilité d'accéder et/ou d'utiliser l'application sécurisée, l'utilisateur peut toujours s'adresser à l'assistance utilisateur pour obtenir des informations.

8. SECURITE

24. L'application sécurisée est un système de traitement automatisé de données. Tout accès non autorisé à ce dernier est interdit et passible de sanctions pénales (art. 323-1 et s. Code pénal).

25. Il en est de même du maintien, de l'altération et de l'entrave à un système de traitement automatisé de données, ainsi que de l'introduction, de la suppression ou de la modification frauduleuses de données.
26. L'ASP fait ses meilleurs efforts, conformément aux règles de l'art, pour sécuriser les accès, données et traitements. Eu égard à la nature de l'Internet, elle ne saurait garantir une sécurité absolue.
27. L'utilisateur déclare accepter les caractéristiques et limites de l'Internet.
28. L'utilisateur reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau de l'Internet, et en particulier, de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les données d'informations.
29. L'utilisateur se doit d'informer l'ASP de toute défaillance de l'accès et/ou du fonctionnement de l'application sécurisée, y inclus de toute compromission de la sécurité.
30. L'utilisateur a conscience que les données circulant sur l'Internet ne sont pas nécessairement protégées, notamment contre les détournements éventuels.
31. L'utilisateur fait son affaire exclusive de la protection de ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des éventuels virus sur le réseau de l'internet.

9. ASSISTANCE TECHNIQUE

32. L'ASP met à la disposition de l'utilisateur, au nom et pour le compte des donneurs d'ordre, un service utilisateur à même de répondre à tous les renseignements nécessaires à l'accès ou à l'utilisation des applications sécurisées.

10. RESPONSABILITE

33. L'utilisateur s'engage à n'utiliser les applications sécurisées et les informations auxquelles il a accès que dans les seules conditions définies aux présentes, complétées des éventuelles conditions spécifiques à chaque application sécurisée.
34. L'utilisateur s'engage à ne pas perturber l'usage que pourraient faire les autres utilisateurs des applications sécurisées et de ne pas accéder aux espaces réservés aux tiers.
35. L'utilisateur s'engage à ne commettre aucun acte pouvant compromettre la sécurité informatique de l'ASP et du prestataire en charge de l'hébergement des téléservices, des donneurs d'ordre ou des autres utilisateurs.
36. L'utilisateur s'engage à ne pas interférer ou interrompre le fonctionnement normal des applications sécurisées.
37. L'utilisateur s'engage à indemniser l'ASP et ses agents en cas de plainte, action, poursuite, condamnation de ces derniers résultant du non-respect des conditions générales par l'utilisateur.
38. Etant donné la complexité des applications sécurisées mises en œuvre, l'ASP fait ses meilleurs efforts pour la prise en compte des informations et la bonne exécution des traitements correspondants.

39. Toutefois, l'ASP ne peut pas, à l'égard de l'utilisateur, être tenue responsable des erreurs ou retards de traitements correspondants, cette dernière agissant au nom et pour le compte des donneurs d'ordre.
40. L'ASP s'efforcera de réaliser les opérations qui lui incombent relatives à l'application sécurisée conformément aux règles de l'art.
41. Toute perturbation de l'accès, de l'utilisation ou du fonctionnement de l'application sécurisée ne saurait engager la responsabilité de l'ASP à l'égard de l'utilisateur.
42. L'ASP ne saurait être responsable des atteintes à la sécurité informatique de l'utilisateur et de ses données.
43. Sauf faute intentionnelle ou dolosive de l'ASP, les atteintes aux données de l'utilisateur ne sauraient engager la responsabilité de l'ASP.
44. L'ASP ne saurait être responsable de la violation des présentes conditions générales par un autre utilisateur.
45. La responsabilité de l'ASP ne pourra être engagée en cas de dommages indirects résultant de l'utilisation des applications sécurisées.
46. La responsabilité de l'ASP ne pourra être recherchée ni retenue en cas d'indisponibilité temporaire ou totale de tout ou partie de l'accès à l'application sécurisée, d'une difficulté liée au temps de réponse, et d'une manière générale, d'un défaut de performance quelconque.

11. PROPRIETE INTELLECTUELLE

47. Les présentes conditions générales n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle au bénéfice de l'utilisateur sur les éléments appartenant à l'ASP et/ou aux donneurs d'ordre.
48. Le site, les marques, les dessins, les modèles, les images, les textes, les photos, les logos, les chartes graphiques, les logiciels, les moteurs de recherche, les bases de données et les noms de domaine, sans que cette liste soit exhaustive, sont la propriété exclusive de l'ASP et/ou de ses donneurs d'ordre.
49. Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces droits, sans l'autorisation expresse de l'ASP et/ou de ses donneurs d'ordre, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
50. En conséquence, l'utilisateur s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle de l'ASP et/ou de ses donneurs d'ordre.

12. RESOLUTION ET RESILIATION

51. En cas de manquement aux obligations des présentes, l'ASP pourra prononcer de plein droit à l'utilisateur la résiliation ou la résolution des conditions générales.

13. BONNE FOI

52. Les parties conviennent d'exécuter leurs obligations avec une parfaite bonne foi.

14. SINCERITE

53. Les parties déclarent sincères les présents engagements.
54. A ce titre, elles déclarent ne disposer d'aucun élément à leur connaissance qui, s'il avait été communiqué, aurait modifié le consentement de l'autre partie.

15. TITRES

55. En cas de difficultés d'interprétation résultant d'une contradiction entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

16. NULLITE

56. Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

17. INTEGRALITE

57. Les documents visés aux présentes expriment l'intégralité des obligations des parties, relativement à leur objet.
58. Aucune autre condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés ou remis par les parties ne pourra s'intégrer au présent contrat.

18. CONVENTION DE PREUVE

59. Les conditions générales sous forme électronique ont, entre les parties, la même valeur que des conditions générales sur support papier.
60. Les données informatisées sont conservées dans des conditions raisonnables de sécurité et considérées comme des preuves écrites, au même titre que l'écrit sur support papier, entre les parties.

19. TRAÇABILITE

61. L'ASP conserve l'historique des connexions de l'utilisateur à l'application sécurisée.
62. En outre, l'ASP pourra suivre la navigation de l'utilisateur au sein de l'application sécurisée grâce à des cookies.
63. A ce titre, l'utilisateur déclare accepter la possibilité pour l'ASP d'utiliser la technique de cookies ou toute autre technique assimilée ou similaire permettant de tracer la navigation de l'utilisateur.
64. Ces données sont conservées, à des fins de sécurité, pour une durée de trois mois.

20. LOI APPLICABLE

65. Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

66. Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

21. CONFIGURATIONS REQUISES DES POSTES INFORMATIQUES

67. Le portail <https://www.chequeenergie.gouv.fr/> a été conçu de façon à fonctionner avec la version ESR-1 de Mozilla Firefox. L'utilisation optimale du portail Chèque Energie sur d'autres versions de navigateurs que celles listées ci-dessus, n'est pas garantie par l'ASP (<https://www.mozilla.org/en-US/firefox/organizations/faq/>).